

DECISION
(n°2025_022)

**Portant nomination au jury des épreuves d'admission
du concours de la Banque d'Épreuves Littéraires
Session 2025**

La Directrice de l'Ecole du Louvre,

DECIDE

Article 1 : La liste des candidats admis en troisième année du premier cycle de l'Ecole du Louvre, à l'issue des épreuves écrites de la BEL et des entretiens oraux d'admission, est arrêtée par le jury constitué à cet effet.

Article 2 : Sont nommés membres du jury des épreuves d'admission du concours de la BEL session 2024 :

- Madame **Claire Barbillon**, professeur des universités, directrice de l'Ecole du Louvre, présidente du jury
- Monsieur **Marc Décimo**, professeur émérite d'histoire de l'art contemporain, université de Paris-Ouest Nanterre.
- Madame **Anne Foucault**, docteure en histoire de l'art contemporain, chargée de recherche au musée national d'Art moderne-Centre Pompidou.
- Madame **Cecilia Hurley Griener**, docteure en histoire de l'art (HDR), chercheuse rattachée aux collections spéciales, responsable du pôle patrimonial, Université de Neuchâtel, membre du centre de recherche, Ecole du Louvre.
- Monsieur **Charles Villeneuve de Janti**, conservateur général du patrimoine, directeur de l'établissement public des musées nationaux Jean-Jacques Henner et Gustave Moreau.

Fait à Paris, le

07 MAI 2025



Claire BARBILLON
Directrice de l'Ecole du Louvre